



# CHECK-UP PRO

*Les clés pour bien vivre son travail*

## LIVRET D'ACCUEIL FORMATION

Ce livret d'accueil vous explique

- ✓ qui je suis,
- ✓ le déroulé d'une formation ou d'un bilan de compétences,
- ✓ comment me contacter ...

# Table des matières en 7 questions

Qui je suis ?	3
A quoi sert une formation ?	4
Quelles sont les modalités d'inscription ?	5
Comment se déroule une formation ?	6
Comment s'assurer de la qualité de mon offre ?	7
Vos données sont-elles protégées ?	8
Qu'est que Check-Up Pro ?	9

# Votre consultant-formateur



**Je m'appelle Serge ROY.** Je suis juriste de formation et j'ai exercé au cours de ma vie professionnelle des fonctions très diverses, tant en France qu'à l'étranger : travailleur humanitaire, avocat, directeur des ressources humaines, responsable d'un groupement d'entreprises, coach de dirigeants ...

Actuellement et depuis une dizaine d'années, j'assure des **accompagnements en formations, créations d'entreprises et bilans de compétences**, au sein de l'agence Check-Up Pro située 12, allée d'Aquitaine à Périgueux (face à la poste centrale).

# La démarche de formation



La formation professionnelle permet **d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour accomplir ses projets.**

Parmi les formations, **l'accompagnement à la création d'entreprise** apporte les compétences indispensables pour lancer une activité professionnelle qui soit viable et pérenne.

**Le bilan de compétences** entre également dans la catégorie des formations : il a pour objectif l'analyse de vos compétences, de vos motivations et de vos aptitudes pour définir un projet d'évolution professionnelle et, le cas échéant, un projet de formation.

# Les modalités d'inscription



En préalable de toute inscription, nous nous rencontrons dans le cadre d'un « **Entretien Découverte** » gratuit, au cours duquel vous aurez la possibilité d'exprimer vos attentes et de poser toute question utile. Nous vérifions la pertinence de l'outil proposé par rapport à votre situation spécifique.

A l'issue de cet entretien vous seront détaillées les **modalités d'inscription**, qui varient en fonction du mode de financement dont vous pouvez bénéficier : Compte Personnel de Formation (CPF), Aide Individuelle à la Formation (AIF) de France Travail, Opérateur de Compétences (OPCO) dont dépend votre entreprise, etc ...

La signature d'un **contrat de formation** précisera la durée et la période de la formation, les modalités d'évaluation, le rappel des délais de réflexion, la démarche à suivre en cas d'interruption de la formation, le règlement des litiges éventuels.

# Le déroulement d'une formation

DÉROULEMENT DU BILAN DE COMPÉTENCES CHECK-UP PRO - Formule "Perspectives"					
Phase	Des étapes	Des objectifs	Des actions	Des contenus	
Phase 1	Module 1	INTRODUCTION A LA FORMATION	2 heures	Présentation de l'objectif de la formation et de son contenu. Présentation de la méthode de travail et de l'organisation de la formation.	Présentation de l'objectif de la formation et de son contenu. Présentation de la méthode de travail et de l'organisation de la formation.
	Module 2	LES STRATÉGIES DE TRAVAIL	2 heures	Présentation de la méthode de travail et de l'organisation de la formation.	Présentation de la méthode de travail et de l'organisation de la formation.
Phase 2	Module 3	LES RESSOURCES	2 heures	Identifier les ressources humaines et matérielles disponibles.	Identifier les ressources humaines et matérielles disponibles.
	Module 4	LES RESSOURCES HUMAINES	2 heures	Identifier les ressources humaines disponibles.	Identifier les ressources humaines disponibles.
	Module 5	LES RESSOURCES MATELLES	2 heures	Identifier les ressources matérielles disponibles.	Identifier les ressources matérielles disponibles.
	Module 6	LES RESSOURCES FINANCIÈRES	2 heures	Identifier les ressources financières disponibles.	Identifier les ressources financières disponibles.
	Module 7	LES RESSOURCES JURIDIQUES	2 heures	Identifier les ressources juridiques disponibles.	Identifier les ressources juridiques disponibles.
Phase 3	Module 8	LA PRÉSENTATION DE SON PROJET	2 heures	Présentation de son projet de création d'entreprise.	Présentation de son projet de création d'entreprise.
	Module 9	LA PRÉSENTATION DE SON PROJET	2 heures	Présentation de son projet de création d'entreprise.	Présentation de son projet de création d'entreprise.
	Module 10	LA PRÉSENTATION DE SON PROJET	2 heures	Présentation de son projet de création d'entreprise.	Présentation de son projet de création d'entreprise.
ÉVALUATION DE LA FORMATION / PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE DE SUITE					
TOTAL 18 HEURES de présentiel					

Qu'il s'agisse d'un bilan de compétences, d'un accompagnement à la création d'entreprise ou d'une autre formation, les principes fixés par la loi s'appliquent : envoi d'une convocation à la 1<sup>ère</sup> séance, émargements systématiques, évaluation de la formation à chaud et à froid, attestation de présence.

Un entretien de suivi quelques mois après la formation est inclus dans les prestations de bilan de compétences et d'accompagnement à la création d'entreprise.

Les conditions de report et d'annulation des formations sont consultables en suivant ce lien : <https://www.serge-roy.fr/deroulement-des-formations-et-accompagnements>

# La démarche-qualité

Je suis titulaire de la certification Qualiopi, obtenue en 2020 et constamment renouvelée depuis : elle atteste de la **qualité des processus** mis en œuvre pour les actions de formation professionnelle et de bilans de compétences que je propose.



 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre des catégories d'actions suivantes :  
**BILANS DE COMPÉTENCES / ACTIONS DE FORMATIONS**

# Confidentialité et respect du RGPD

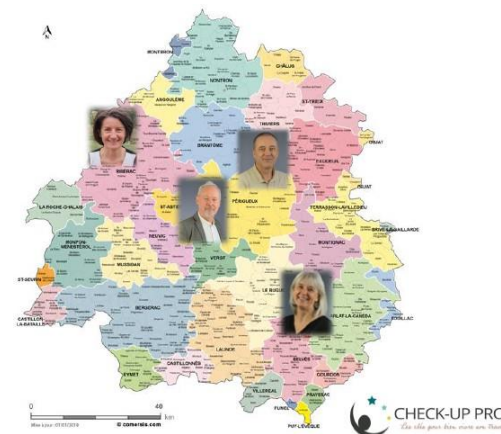
Mes accompagnements individuels, tant pour les formations que les bilans de compétences, sont proposés dans le **strict respect de la confidentialité**, tant sur le principe de notre collaboration que le contenu de nos échanges.

Les données et documents que je serais amené à collecter ont pour seule finalité le bon déroulement de la prestation. Leur durée de conservation varie en fonction de la formation (le bilan de compétences obéit à une réglementation spécifique).

Les droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation reconnus par le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) peuvent être exercés en me contactant, à l'adresse mail [serge.roy@checkuppro.fr](mailto:serge.roy@checkuppro.fr), ou par téléphone au 06 27 16 59 81.



# Le réseau Check-Up Pro



Ce réseau a été créé en 2022 pour démultiplier une offre de qualité sur le territoire de la Dordogne ... et au-delà.

Les consultants qui le constituent sont engagés dans une « **boucle d'amélioration de la qualité** », qui nous permet de vous offrir des prestations réactualisées en fonction des expériences acquises par les différents acteurs du réseau.

Plus d'informations sur le site <https://evoluermaintenant.fr>

# Bienvenue !

